

Tableau 6. Modifications des limites maximales de résidus (LMR) en Grande-Bretagne introduites en 2021 et entrées en vigueur en 2022

Substance active	Substances clés*	Règlement	Publication	Date d'entrée en vigueur	Lien
diméthoate	X	GB MRL 2021/003	05/07/2021	05/01/2022	lien
ométhoate		GB MRL 2021/003	05/07/2021	05/01/2022	lien



Cette publication a été développée par le programme Fit For Market Plus mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la Coopération au Développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et l'Union européenne (UE).

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'UE et de l'OEACP. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE ou de l'OEACP.